

# En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 7 / N° 22 / 8 février 2022



Familles d'accueil  
**recherchées**  
devenirfa.cisssbsl.com

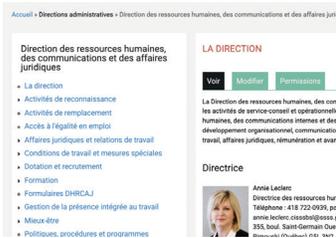
## Services de la DRHCAJ : trouvez le bon formulaire au bon endroit!

Vous avez besoin d'une nouvelle carte d'identité? Vous êtes de retour à la suite d'un congé parental? Vous souhaitez vous désister à la suite de l'obtention d'un poste? Pour toutes ces questions et bien d'autres, la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ) vous demande de remplir un formulaire. Certains sont accessibles en format Word ou PDF à partir de l'intranet, alors que pour d'autres, une requête Octopus est nécessaire.

Pour connaître les différents formulaires des services de la DRHCAJ : dotation, recrutement, formation, rémunération, avantages sociaux, affaires

juridiques et prévention, consulter, à partir de la page d'accueil de l'intranet :

[Directions administratives > DRHCAJ > Formulaires DRHCAJ](#)

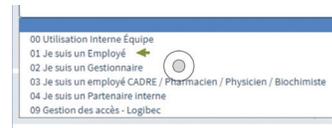


Pour accéder rapidement aux formulaires accessibles à partir de l'Octopus, rendez-vous, à partir de votre poste de travail, sur la page d'accueil de l'intranet

et cliquez sur Applications informatiques > Applications administratives > Octopus CISSS

Vous devez ensuite cliquer sur Nouvelle requête puis :

DRHCAJ > Je suis un employé



Les formulaires sont ensuite classés par service : activités de remplacement, rémunération et avantages sociaux, dotation et recrutement, formation.

Nous vous remercions de votre collaboration.

## Devenir famille d'accueil

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent lance sa campagne de promotion « Devenir famille d'accueil ».

Une famille d'accueil est une personne seule, un couple ou une famille qui accueille dans sa résidence principale un ou des enfants ou adolescents en difficulté. La famille d'accueil offre à ces jeunes des conditions de vie favorisant une relation de type parental dans un contexte familial.

Actuellement, si les besoins pour recruter de nouvelles ressources sont présents dans toute la région, ils sont cependant plus criants dans les MRC de Rimouski-Neigette, de Rivière-du-Loup et de La Matanie. En ayant accès à des familles d'accueil partout au Bas-Saint-Laurent, le CISSS du Bas-Saint-Laurent a pour objectif de ne pas déraciner les jeunes et de les garder idéalement dans leur milieu de vie.

Être famille d'accueil, c'est un engagement sérieux au profit de jeunes ayant vécu des difficultés de toutes sortes. Il faut savoir que des éducateurs sont toujours présents afin d'offrir du soutien. La région compte actuellement sur 68 ressources de type familial pouvant accueillir 176 jeunes de la naissance à 17 ans.

### Envie de vous impliquer dans la vie d'un enfant?

Plus d'informations sont disponibles sur le site Web du CISSS : [devenirfa.cisssbsl.com](http://devenirfa.cisssbsl.com) ou par téléphone au 418 856-2561, poste 2245.

Prenez note qu'il n'est toutefois pas possible pour les membres du personnel de la DPJ-PJe de postuler comme famille d'accueil.



## Numérisation des dossiers cliniques des usagers

Vous souhaitez en apprendre plus sur le grand projet de numérisation des dossiers cliniques des usagers? Et vous aimeriez savoir comment il s'intègre dans l'implantation du Dossier patient électronique?

Consultez notre section intranet : [mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca/node/8133](http://mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca/node/8133).

## Demande de congé Web

Pour que le Service des activités de remplacement (SAR) soit en mesure d'effectuer les horaires de travail en tenant compte de vos demandes de congé, voici le processus d'octroi des congés :

**Si le congé est autorisé par le gestionnaire**

**Respect du délai prescrit**  
La demande est traitée en confection d'horaire

**Non-respect du délai**  
La demande est traitée en cours d'horaire

### Pour connaître les délais prescrits et la manière de faire une demande

Consultez l'aide-mémoire qui se trouve sur l'intranet, sous [Directions administratives > Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques > Activités de remplacement](#), sous l'onglet Congé Web

## Vulnérabilité de certains appareils Apple (iPhone et iPad)

La compagnie Apple a publié des correctifs de sécurité pour remédier à une vulnérabilité qui affecte plusieurs produits Apple.

À cet effet, nous invitons les utilisateurs d'appareils iPhone et iPad appartenant au CISSS du Bas-Saint-Laurent à [prendre connaissance de la note du 31 janvier dernier disponible sur l'intranet](#).



# COVID-19

Pour plus d'informations :  
[cisss-bsl.gouv.qc.ca/etat-covid](http://cisss-bsl.gouv.qc.ca/etat-covid)

**Section COVID-19 de la zone professionnelle du site Web**  
[cisss-bsl.gouv.qc.ca/covid19](http://cisss-bsl.gouv.qc.ca/covid19)

**Section COVID-19 de l'intranet**  
[mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca](http://mon.intranet.cisssbsl.rtss.qc.ca), [Menu principal > COVID-19](#)

**Ligne téléphonique pour le personnel : 1 833 799-0050**

**Santé et sécurité au travail et dépistage (7 jours/7, 8 h à 16 h)**  
[suivi.covid.infirmieres.sst.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca](mailto:suivi.covid.infirmieres.sst.cisssbsl@ssss.gouv.qc.ca)



## Rappel - Code de prime pour test de dépistage COVID hors quart de travail demandé par une autorité compétente

Compte tenu de la situation épidémiologique actuelle dans nos milieux de travail, nous désirons faire un rappel concernant la prime applicable lors d'un test de dépistage demandé par une autorité compétente hors quart de travail, et ce, conformément à INFO COVID-19 publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux le 27 novembre 2020. Attention, cette prime ne s'applique pas pour le personnel non adéquatement protégé par la vaccination (Arrêté ministériel 2021-081).

Pour connaître les modalités de rémunération, consultez la note de service, [disponible dans la nouvelle intranet du 31 janvier dernier](#).

## Formations obligatoires pour tous

N'oubliez pas de suivre ces deux formations obligatoires :

- [Sensibilisation aux réalités autochtones](#)
- [Cybersécurité : mission possible](#)

Pour en savoir plus sur le contenu et les instructions pour ces formations, consultez notre section Formations dans la zone professionnelle du site Web du CISSS à l'adresse [professionnels.cisssbsl.com](http://professionnels.cisssbsl.com), [section Formations, sondages et conférences](#).

## Programme de vacances estivales 2022

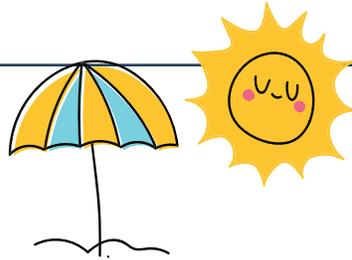
La planification des vacances pour la période estivale 2022 est en cours. Celle-ci s'effectue exclusivement par Logibec GCH Espresso. Cette action peut être effectuée d'un poste de travail disponible dans votre installation ou en ou en utilisant Logibec – Accès à distance à partir de votre ordinateur personnel ou de votre appareil mobile à l'adresse suivante :

[extranet.cisssbsl.rtss.qc.ca](http://extranet.cisssbsl.rtss.qc.ca).

Pour vous informer des règles applicables et des particularités à suivre de chacune de vos accréditations syndicales, référez-vous au guide de l'employé – programme de vacances ou aux abrégés, disponibles sur l'intranet dans la section [Directions administratives > DRHCAJ > Activités de remplacement](#).

### Dates et étapes à retenir : Du 1<sup>er</sup> au 15 mars 2022

Période allouée aux employés pour effectuer leur préférence de vacances pour la période estivale 2022. Dès le 1<sup>er</sup> mars 2022, les employés sont invités



à prendre connaissance de la période qui leur est allouée pour effectuer leur préférence de vacances. Il est important de respecter son rang d'ancienneté ainsi que les quotas (nombres d'employés qui peuvent partir en vacances en même temps) qui ont été établis dans leur groupe respectif. Seulement les semaines complètes (X) sont autorisées dans le calendrier. Les journées de vacances en fractionnement doivent être demandées lors des confections d'horaire.

### Le 15 avril 2022

Le programme de vacances est officiel, disponible et visible dans Logibec GCH Espresso pour toutes les personnes salariées du CISSS du Bas-Saint-Laurent. Afin d'éviter tout inconvénient, vous devez attendre que le programme soit officiel avant de finaliser vos projets de vacances.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à votre supérieur immédiat.

## Se préparer pour la fermeture des anciens répertoires d'installation

L'équipe de la DRI travaille actuellement à conclure le projet de fermeture des anciens répertoires d'installations (R:\, T:\, U:\, M:\, etc.). Plusieurs étapes ont été complétées, dont le transfert de plus de 91 % des fichiers du CISSS vers le répertoire (N:\), communément appelé le nuage.

Comme vous le savez, il existe de nombreux avantages à intégrer le N:/ dans vos bonnes pratiques professionnelles :

- Des sauvegardes régulières de toutes vos données enregistrées sur le nuage N:/;
- Une diminution des risques de perte des documents;
- Un partage de dossiers plus facile entre collègues du même service ou département;
- L'accès à des fichiers « interdirection »;
- L'accès, pour tous les gestionnaires, à la zone d'échanges des cadres;
- L'accès aux gabarits de tous les documents d'encadrement du CISSS du Bas-Saint-Laurent.



### À venir au cours des prochaines semaines

La fermeture de tous les autres répertoires se fera d'ici le 28 février 2022 afin de maintenir uniquement le répertoire N:\. Pour assurer un suivi respectueux des équipes, nous collaborons avec les chargés de projet de chacune des directions dont le mandat sera de soutenir le personnel dans le processus de transfert et de fermeture.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec eux.

Des informations supplémentaires sont aussi disponibles dans notre section intranet : [Direction des ressources informationnelles/ Nuage N:\- Arborescence de fichiers](#)

Des communications vous seront transmises régulièrement afin d'assurer une transition adéquate et sans risque pour tous vos documents.

**Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent**

Québec